



ÉDUCATION PHYSIQUE

Plan de cours

COURS : **MULTISPORTS**

PROGRAMME : **Tous les programmes – formation générale commune**

DISCIPLINE : **109 Éducation physique –Ensemble I**

Pondération	:	Théorie : 1	Pratique : 1	Étude personnelle : 1
Préalable	:	aucun		

PROFESSEURS DU COURS-GROUPE	BUREAU	POSTE	COURRIEL OU SITE WEB
Claude Duguay	AR-2	6821	claudeduguay@college-em.qc.ca
Hélène Morin	AR-2	6731	helene.morin@college-em.qc.ca
Claude Paul	AR-2	6710	claudepaul@college-em.qc.ca
Annie Bradette	AR-2	6712	anniebradette@college-em.qc.ca
Richard Martel	AR-2	6776	richardmartel@college-em.qc.ca

PÉRIODE DE DISPONIBILITÉ AUX ÉTUDIANTS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Avant-midi					
Après-midi					

COORDONNATEUR DU DÉPARTEMENT	BUREAU	POSTE	COURRIEL OU SITE WEB
Hélène Morin	AR2	6731	helene.morin@college-em.qc.ca
Claude Paul	AR »	6710	claudepaul@college-em.qc.ca

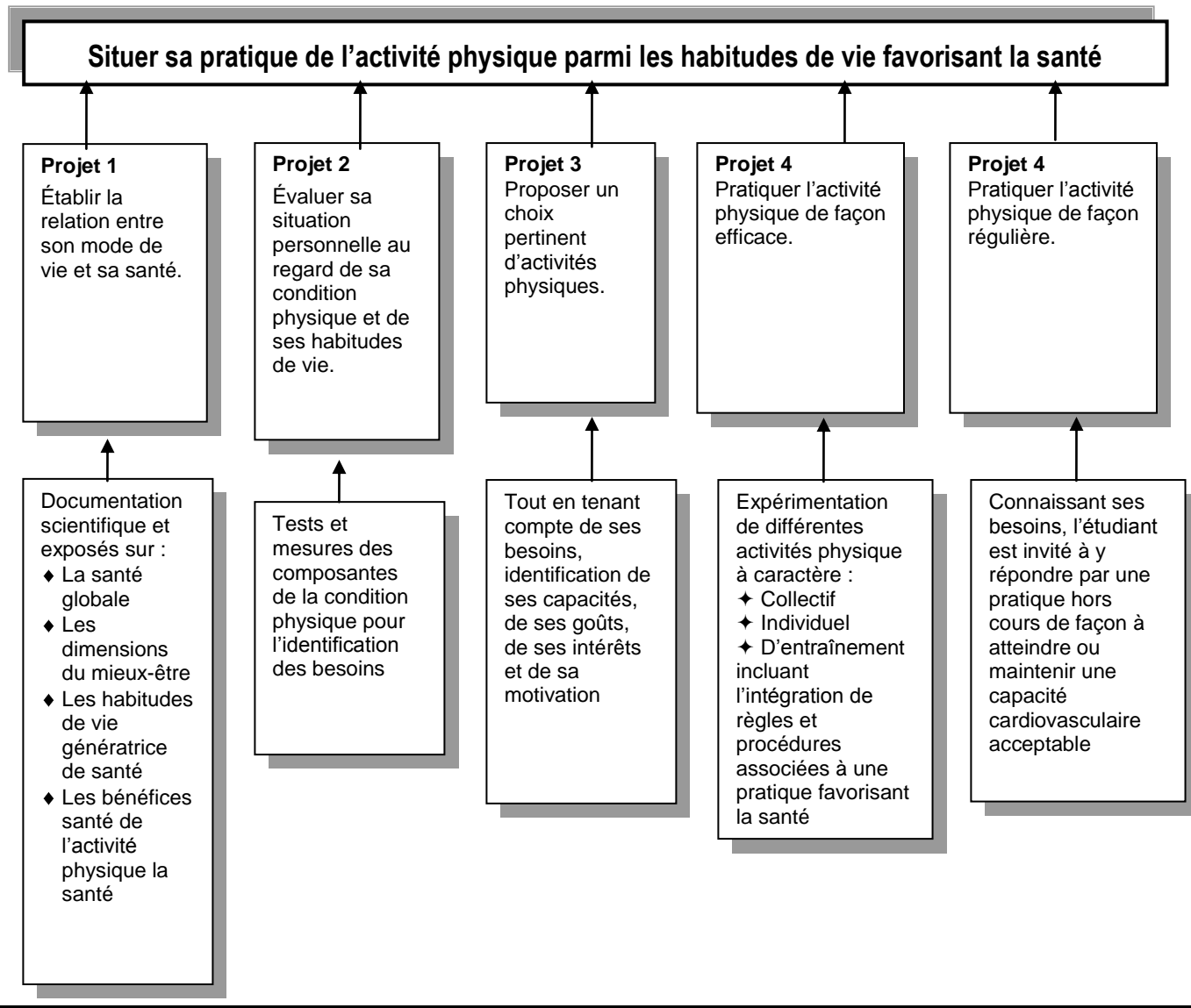
PLACE DU COURS DANS LA FORMATION DE L'ÉTUDIANT ¹

PRÉSENTATION DU COURS MULTISPORTS

Ce cours n'est préalable absolu à aucun cours et n'a pas de co-requis. Cependant il doit, avec un cours de l'ensemble 2, précéder le cours de l'ensemble 3.

Comme tous les autres cours de l'ensemble I, ce cours propose à l'étudiant une réflexion sur certaines de ses habitudes de vie dans le but, s'il y a lieu, d'intégrer dans sa vie celles qui sont génératrices de santé. De façon à expérimenter les bienfaits de la pratique régulière de l'activité physique et éviter les effets négatifs causés par la sédentarité, l'étudiant en profitera pour expérimenter différentes activités sportives individuelles ou collectives.

SCHÉMA DE L'ACTIVITÉ



¹ L'usage épïcène du masculin dans ce texte est une forme neutre. Il ne vise qu'une meilleure lisibilité du texte et ne comporte aucun caractère discriminatoire à l'égard des personnes de sexe féminin.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Pour plus d'information sur les cours d'éducation physique au collégial, veuillez vous référer au site web du département d'éducation physique : <http://ww2.college-em.qc.ca/dept/educationphysique/>

L'éducation physique et la formation générale

Avec les autres disciplines de la formation générale, l'éducation physique contribue au développements des habiletés, des connaissances et des attitudes nécessaires pour s'intégrer à la société comme individu lucide, responsable et actif. Elle contribue à divers degrés aux buts de la formation générale :

- ◆ La capacité de développer une pensée autonome et critique sur son mode de vie et sa santé
- ◆ La conscience de ses responsabilités envers soi et les autres
- ◆ L'application des savoirs à l'analyse de situations et à la détermination de l'action
- ◆ La prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé
- ◆ La conceptualisation
- ◆ L'analyse et la synthèse
- ◆ La maîtrise de méthode de travail
- ◆ Le développement de l'autonomie

En tout → 3 ensembles

Les cours offerts en éducation physique sont partagés en trois ensembles. Pour obtenir les trois unités en éducation physique, l'étudiant devra réussir un cours de chaque ensemble. Il n'y a pas de préalable aux cours des ensembles 1 et 2. Par contre, la réussite des deux premiers ensembles est préalable à l'ensemble 3.

Ensemble1

L'étudiant évalue sa situation personnelle au regard de sa condition physique et de ses habitudes de vie. Il identifie ses besoins et propose des activités physiques en lien avec les bénéfices santé recherchés, sa motivation et ses capacités.

Particularité des cours d'éducation physique au collège Édouard-Montpetit

Les cours d'éducation physique ne comblent pas les besoins d'activité physique de l'étudiant. Afin de mieux performer à l'école et pour favoriser le développement des compétences en éducation physique, il est fortement suggéré aux étudiants de rechercher dès leur entrée au collège des façons d'être régulièrement actif en dehors de ses cours d'éducation physique.

Afin de contrer les effets dévastateurs de la sédentarité, tous les cours comportent de façon régulière une activité ou une routine d'exercices exigeant un effort soutenu et vigoureux avec un accent particulier sur le développement de la composante cardiovasculaire que l'étudiant est aussi invité à prendre en charge dans sa pratique hors cours.

Au terme de l'ensemble 3, donc à la fin de sa démarche en éducation physique au collégial, l'étudiant devra démontrer une condition physique cardio-vasculaire lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans une épreuve ou un test critérié.

Objectif général du cours - Ensemble 1 (code 0064)

Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé

Renseignements liés à la pondération (1-1-1)

- 1 → temps hebdomadaire consacré aux apprentissages théoriques
- 1 → temps hebdomadaire consacré à la pratique d'activités physiques
- 1 → temps hebdomadaire consacré au travail personnel

Formule du cours

Cours de trente (30) heures réparties à raison de 2 heures consécutives par semaine et auxquelles s'additionnent 15 heures de travail personnel hors cours à raison d'environ une heure par semaine.

PLANIFICATION DU COURS

Projet 1 : Établir la relation entre son mode de vie et sa santé

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Expliquer la relation entre son mode de vie, en particulier ses habitudes d'activité physique, et sa santé en utilisant les connaissances scientifiques.	Dans le volume, lire un chapitre par semaine et répondre au questionnaire à la fin du chapitre. En classe, il y aura un résumé pour chacun des chapitres.	Utiliser le cadre théorique pour faire les liens entre son mode de vie et sa santé, pour identifier les risques et les bénéfices santé associés à ses habitudes de vie Fiches dûment complétées	Lire dans le volume obligatoire <i>À vos marques, prêts, santé !</i> un chapitre par semaine dans l'ordre suivant : 1,2,8,7,10,4,3,12,9,13 et répondre au questionnaire à la fin de chacun des chapitres. Compléter les laboratoires et/ou évaluations personnelles. (voir calendrier de travail)	Cours 6 Examen théorique 1, de type objectif et courtes réponses 15 points Cours 15 Examen théorique 2, de type objectif et courtes réponses 15 points Revue de lecture (voir calendrier de travail) 5 points TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET : 35 POINTS

Projet 2 : Appliquer les règles d'une pratique de l'activité physique de façon efficace

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Appliquer les règles d'une pratique de l'activité physique favorisant la santé.	3 cours en salle de musculation : 1 ^{er} : endurance musculaire 2 ^e : résistance 3 ^e : force 3 cours en gymnase : sport individuel 3 cours en gymnase : sport collectif	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer sa capacité à utiliser correctement ses connaissances sur une fiche : Nom de l'exercice Les régions musculaires Les nombres de séries et répétitions Les muscles impliqués Les paramètres de l'endurance, la résistance, la force Le Cmax, le NMR Faire un programme personnel <ul style="list-style-type: none"> Démontrer un engagement soutenu Appliquer les règlements <ul style="list-style-type: none"> Appliquer les règles de jeu et d'éthique sportive <ul style="list-style-type: none"> S'impliquer individuellement et collectivement dans le travail d'équipe Engagement soutenu Connaissance des règlements 	→ Compléter et mettre en application la fiche d'entraînement	Évaluation à l'aide d'une fiche de musculation : Cours : fin du bloc de musculation 10 points Sport individuel Évaluation continue par le professeur en situation de jeu 10 pts Sport collectif Évaluation continue 10 pts TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET : 30 POINTS

Projet 3: Évaluer sa situation personnelle au regard de sa condition physique et des habitudes de vie

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique	<p>Évaluation des déterminants de la condition physique à l'aide de tests standardisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Endurance cardiovasculaire ✦ Endurance musculaire ✦ Flexibilité ✦ Posture et santé du dos ✦ Composition corporelle (% de tissus adipeux) <p>Évaluation des habitudes de vie à l'aide de questionnaires qualitatifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✦ Indice d'activité physique ✦ Alimentation ✦ Stress et détente ✦ Posture ✦ Tabagisme 	<p>Compléter correctement les données quantitatives associées aux tests suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> → Test Léger-Boucher → F.C. cible → Test pompes, abdos → Test → Test IMC, ratio C/H 	<p>Identification de ses forces et faiblesses</p> <p>Calcul de la fréquence cardiaque cible</p>	<p>Cours 3</p> <p>Évaluation de sa situation personnelle à l'aide de sa fiche d'entraînement</p> <p style="text-align: right;"><u>10 points</u></p> <p>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</p> <p style="text-align: right;"><u>10 POINTS</u></p>

Projet 4 : Proposer un choix pertinent d'activités physiques

Objectifs, durée	Stratégie (méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)
Proposer un choix pertinent justifié d'activité physique en relation avec ses besoins, ses capacités, ses facteurs de motivation.	<p>À partir de l'évaluation de sa situation personnelle, l'étudiant identifie ses priorités d'action en lien avec sa motivation réelle à répondre à ses besoins.</p> <p>À l'aide de questionnaires, l'étudiant identifie ses capacités au regard de la pratique de l'activité physique à savoir, ses aptitudes physiques, motrices et sociales de même que son emploi du temps et les contraintes de transport d'équipement ou de coût.</p>	<p>Mettre en évidence les résultats de tous les tests effectués et l'évaluation critique de son mode de vie (les habitudes d'activité physique en particulier).</p> <p>Proposer un choix d'activité(s) cohérent avec les besoins prioritaires identifiés et les bénéfices santé recherchés. Le scénario proposé est réaliste : il est en lien avec la motivation et les capacités de l'étudiant.</p>	<p>→ Avoir lu et complété le bilan 13 du volume</p> <p>→ Avoir complété correctement les fiches quantitatives et qualitatives</p>	<p>Cours 14 :</p> <p>Faire et remettre en classe le bilan final.</p> <p style="text-align: right;"><u>10 points</u></p> <p>TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET :</p> <p style="text-align: right;"><u>10 POINTS</u></p>

Projet 5 : Pratiquer l'activité physique de façon régulière

Objectifs, durée	Stratégie(méthode, contenu)	Résultats attendus (critères d'évaluation, normes de maîtrise)	Travail préparatoire (travail personnel hors cours)	Évaluation (mode, modalités, pondération, échéance)		
Pratiquer l'activité physique de façon à pouvoir démontrer une capacité cardiovasculaire et musculaire acceptable.	Dès le début de la session, l'étudiant est invité à rechercher les moyens et les occasions de combler ses besoins d'activité physique en dehors de son cours	Démontrer une condition physique lui permettant d'atteindre le seuil de réussite dans le test navette de fin de session	L'étudiant pratique des activités qui lui permettent de maintenir ou de développer à un niveau acceptable. ✦ son endurance cardiovasculaire	Cours 14 Test navette, Léger-Boucher, 20 mètres 10 points		
	Évaluation de la capacité cardiovasculaire au début et à la fin de la session à l'aide du Test navette Activités à incidence cardiovasculaire dans le cours et dans le travail personnel. Principes d'entraînement. Fréquence cardiaque cible. Formule de Karvonen	Palier atteint			Cours 13 Test de pompes 2 points Test de redressements assis 2 points Flexibilité 1 point TOTAL DES POINTS POUR CE PROJET : 15 POINTS	
		Notes	Notes			Notes
		8 et +	10 et +			10
		7 – 7.5	9 – 9.5			9
		6 – 6.5	8 – 8.5			8
		5 – 5.5	7 – 7.5			7
		4 – 4.5	6 – 6.5			6
		3.5	5.5			5
		3	5			4
		2.5	4.5			3
		2	4			2
		1.5 et --	3.5 et --			0

Synthèse des modalités d'évaluation sommative

Objet d'apprentissage	Description de l'activité d'évaluation	Contexte de réalisation	Échéance (date de remise d'un travail ou période d'examen)	Pondération(%)
Projet 1	Examen théorique 1 de type objectif	En classe, individuellement	Cours 6	/15 points
	Examen théorique 2 de type objectif	En classe, individuellement	Cours 15	/15 points
	Fiches à compléter suite aux lectures	Travail à faire hors cours	Voir calendrier de travail	/5 points
Projet 2	Observation en situation de pratique à l'aide de la fiche critériée	En classe pratique	Fin des blocs d'activités : Bloc 1 – Cours 5 Bloc 2 – Cours 7 ou 10	/10 points /10 points
	Rapport de laboratoire	Travail hors cours. Individuel	Fin du bloc entraînement musculaire – Cours 7 ou 10	/10 points
Projet 3	Enregistrement et interprétation de données sur fiches d'entraînement.	Fiches d'entraînement à compléter	Cours 3	/10 points
Projet 4	Bilan écrit	En classe, individuellement	Cours 15	/15 points
Projet 5	Test de mesure de la capacité cardiovasculaire	En gymnase, pratique Test navette (20 mètres) Léger-Boucher	Cours 14	/10 points

Le **seuil de réussite** de ce cours est de **60 %** basé sur le total des notes accumulées dans tous les examens sommatifs. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIEA, article 6.5.2.1)

CALENDRIER DE TRAVAIL

Cours 1	Présentation du plan de cours	À FAIRE POUR LE PROCHAIN COURS Lecture chapitres : 1 et 2	
Cours 2	Évaluation : Léger-Boucher (Pré-test) Pompes Redressements assis Flexibilité IMC Ratio C/H	Théorie : chapitres 1 et 2 Rappel zone cible	Lecture chapitre 8 Remise du calcul de la zone cible + photo (Bilan personnel)
Cours 3	Théorie du chapitre 8 + Début du bloc 1, Cours pratique Remise du bilan personnel	Lecture chapitre 7	
Cours 4	Cours pratique + Théorie chapitre 7	Lecture chapitre 10	
Cours 5	Cours pratique + Théorie chapitre 10	Préparation à l'examen	
Cours 6	Examen théorique et visionnement d'un documentaire		
Cours 7	Cours pratique – Début de bloc 2	Lecture du chapitre 4	
Cours 8	Cours pratique + Théorie chapitre 4	Lecture du chapitre 3	
Cours 9	Cours pratique + Théorie chapitre 3	Lecture du chapitre 12	
Cours 10	Cours pratique - Début du bloc 3 + Théorie chapitre 12	Lecture chapitre 9	
Cours 11	Cours pratique + Théorie chapitre 9	Lecture chapitre 13	
Cours 12	Cours pratique + Théorie chapitre 13		
Cours 13	Cours pratique (détente-relaxation) + reprise des tests redressements assis + pompes + flexibilité		
Cours 14	Reprise du test Léger-Boucher + Bilan final		
Cours 15	Examen final		

POLITIQUES ET RÈGLES INSTITUTIONNELLES ET DÉPARTEMENTALES

Tout étudiant inscrit au collège Édouard-Montpetit doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages*, les *conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant*, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence*, les *procédures et règles concernant le traitement des plaintes étudiantes*. Le texte intégral de ces politiques et règlements est accessible sur le site web du Collège à l'adresse suivante : www.college-em.qc.ca. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée. Pour l'éducation physique, certaines contraintes tiennent compte de la nature des cours et des implications au niveau de l'apprentissage.

Remise des travaux et correction

Les travaux exigés doivent être remis à la date, au lieu et aux moments fixés. L'étudiant est informé à l'avance des critères de correction et de la pondération d'un travail ou d'un examen.

Retard pour la remise d'un travail

La pénalité pour le travail remis en retard est de 10% de la valeur du travail par jour ouvrable de retard pour tout travail valant au moins 10% de la note finale. Lorsqu'il s'agit de fiches d'activités hebdomadaires, la perte sera de 1 point par jour de retard.

Présentation matérielle des travaux

L'étudiant remet des travaux propres et dactylographiés ou imprimés à partir de traitement de texte sur l'ordinateur. Les brouillons ne sont pas acceptés. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser le travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. Le retard à remettre le travail dans une forme acceptable est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité. (PIÉA, 6.2.5.2)

Qualité de la langue française

L'étudiant doit présenter ses travaux en un français correct. Il s'agit d'une exigence de forme qui autorise le professeur à refuser un travail ou à en retarder l'acceptation jusqu'à ce qu'elle soit satisfaite. (PIÉA 6.3.1) Le retard à remettre le travail dans un français correct est alors soumis à la pénalité prévue pour cette éventualité.

Plagiat

Tout manquement à l'honnêteté intellectuelle, de même que toute tentative de collaboration à une telle action entraînera la note «0» (zéro) pour l'examen, le travail ou l'activité d'évaluation en cause. Dans ce cas, le professeur en fait un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études. (PIÉA, 6.6.1)

Révision de notes

L'étudiant qui s'estime lésé dans l'évaluation de son travail ou examen peut demander la révision de sa note en cours de session ou la révision de sa note finale conformément aux dispositions de l'article 6.6.2 de la PIÉA.

Note de passage

La note de passage du cours est de 60%. Cette note minimale est accordée si l'étudiant a démontré qu'il a atteint les objectifs d'apprentissage du cours aux seuils fixés. (PIÉA, 6.5.2.1)

Présence au cours

La présence au cours est obligatoire.

Absence

Toute absence est portée au dossier de l'étudiant quelle que soit la raison.

L'étudiant ne peut cumuler plus que 2 absences (équivalent à 4 heures de cours) **qui ne sont pas justifiées par des raisons graves.**

Dans tous les cas, il ne s'agit pas d'une autorisation de congé mais d'une mesure qui reconnaît à l'étudiant un droit limité à s'absenter.

Une 3^{ième} absence non reprise et non justifiée par une raison grave entraînera une exclusion du cours. Un avis sera acheminé à l'adjoint responsable au Service des programmes.

L'étudiant pourrait être amené à justifier son absence par un billet écrit indiquant la ou les raisons de son absence.

Reprise

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible. Le professeur efface l'absence du dossier de l'étudiant lorsque l'étudiant reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Une absence justifiée par des raisons majeures acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle on n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction. Par contre, si l'étudiant ne reprend pas le cours manqué alors qu'il en a la possibilité, son absence est considérée comme non motivée et sera comptabilisée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Reprise

Le professeur favorise le rattrapage quand cela est possible. Le professeur efface l'absence du dossier de l'étudiant lorsque l'étudiant reprend un cours manqué selon les conditions et les modalités précisées par le professeur.

Une absence justifiée par des raisons majeures acceptées comme telles par le professeur et pour laquelle on n'a pu offrir d'activité de rattrapage ne pourra être comptabilisée aux fins de sanction. Par contre, si l'étudiant ne reprend pas le cours manqué alors qu'il en a la possibilité, son absence est considérée comme non motivée et sera comptabilisée.

Retard

Les retards sont enregistrés. Le professeur peut refuser l'accès au cours en cas de retards répétés ou abusifs. Une absence est alors portée au dossier de l'étudiant.

Départs hâtifs

L'étudiant doit assister au cours jusqu'à la fin pour que sa présence soit enregistrée.

Modalités d'application

La politique de présence s'applique aux cours seulement et non aux activités d'évaluation sommative, auquel cas la PIÉA s'applique.

EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE POUR DES RAISONS GRAVES et lorsque le rattrapage n'est pas possible, l'étudiant doit aviser son A.P.I. le plus tôt possible. Dans certains cas, l'étudiant peut obtenir, selon le cas, la mention IT (incomplet temporaire) ou la mention IN (incomplet permanent) en conformité avec l'article 6.5.1.4 de la PIÉA et ainsi éviter l'échec.

Niveau d'engagement

Il est demandé à l'étudiant de s'impliquer activement dans la démarche du cours en donnant à sa participation une allure dynamique et enthousiaste.

Un comportement démontrant un niveau d'engagement inacceptable (sécurité) ou insuffisant (non participation aux activités pratiques d'apprentissage) peut être une cause de renvoi du cours et de refus d'accès par la suite.

L'étudiant doit établir une communication positive et respectueuse avec le professeur et les autres participants de son groupe, à défaut de quoi, il lui sera demandé de changer son langage ou son comportement sinon il devra quitter le cours.

Le professeur peut refuser l'accès au cours à un étudiant qui ne dispose pas de la tenue adéquate ou du matériel requis tel qu'indiqué au plan de cours. Une absence est alors enregistrée.

Un étudiant invité par son professeur à quitter le local doit récupérer ses effets et sortir tout de suite.

Droit d'appel

Un étudiant qui s'estime lésé lors de l'application de l'article 6.3.4 pourrait en appeler à l'adjoint responsable au Service des programmes.

Présence aux activités d'évaluation sommative

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire.

Toute absence non motivée pour des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour la dite activité. Des pièces justificatives peuvent être exigées.

Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par l'enseignant, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre l'enseignant et l'étudiant (PIÉA 6.2.5.1)

MODALITÉS DE PARTICIPATION AU COURS

- L'étudiant est ponctuel. Il se présente un peu à l'avance, en tenue adéquate et avec le matériel exigé.
- Il applique les règles du savoir-vivre dans ses rapports avec les autres.
- Il contribue au déroulement sécuritaire de l'activité.
- Il contribue à la mise en place d'une ambiance de travail efficace, sérieuse, détendue et agréable.
- Il applique les consignes relatives à l'exécution des tests et des exercices de façon rigoureuse.
- Il enregistre méthodiquement les observations demandées sur les fiches.
- Il rencontre son professeur dans les périodes de disponibilité indiquées pour toute question ayant rapport avec le cours.

TENUE VESTIMENTAIRE

La tenue sportive est obligatoire.

- T-Shirt (aucune camisole ne sera tolérée)
- Short ou pantalon de sport uniquement accepté
- Sous-vêtement de soutien permettant des mouvements confortables et sécuritaires
- Bas
- Souliers de gymnase en bon état ayant une semelle coussinée et offrant un bon support au pied.
Attachés en tout temps (boucles visibles)
- Pas de casquette
- Cheveux longs attachés

MATÉRIEL REQUIS OBLIGATOIRE

- Un crayon de plomb
- Cadenas
- Photo (dès le 3^e cours)
- Serviette
- **Chevalier** Richard, *À vos marques prêts, santé !* Édition du Renouveau pédagogique inc, 4^e édition 2003

MÉDIAGRAPHIE

- Croisetière, Réjean. *Abdominaux*, répertoire d'exercices, Édition RC, 2004
- Croisetière, Réjean. *Musculation*, répertoire d'exercices, 3^e édition, RC, 70p.
- Croisetière, Réjean. *Ballon Suisse*, répertoire d'exercices, Édition RC, 2002
- Delavier, Frédéric, *Guide des mouvements de musculation : Approche anatomique*, 1999
- Compagnon Web (site internet) www.erpi.com/chevalier.cw